

Première assemblée sous l'appellation FREPP

La première assemblée générale sous l'appellation «Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture» (FREPP), s'est déroulée à l'Hôtel Murten à Morat. Selon le tournus, il revenait au canton de Fribourg d'accueillir l'assemblée des délégués FREPP et c'est le président de l'Association fribourgeoise des maîtres plâtriers-peintres (AFMPP), Daniel Clément, qui a souhaité la bienvenue à tous les délégués présents. Pour rappel, la répartition pour chaque canton se fait à raison d'un délégué par 20 membres, plus un autre par fraction restante de plus de 10 membres. Actuellement Fribourg a 3 délégués, Genève 4 délégués, Neuchâtel 3 délégués, Valais 7 délégués, Vaud 7 délégués, soit

un total de 24 délégués FREPP. Cependant les membres des sections qui accompagnent les délégués assistent à l'assemblée avec voix consultative.

Rapport du président

André Buache, président, a débuté son rapport avec un bref retour sur 2013, année durant laquelle, la fédération a vécu plusieurs changements majeurs qui se sont enchaînés rapidement et maîtrisés comme il se doit par les personnes en place. Avec le recul, on peut sans autre affirmer que le comité a su prendre ses responsabilités et saisir les opportunités au moment où elles se sont présentées. «Ce n'est pas là le moindre de ses mérites!» souligne André Buache qui n'a pas manqué d'adresser ses remerciements au comité pour sa collaboration sereine et collégiale ainsi qu'au team du secrétariat pour son engagement et sa loyauté. Quant aux membres des diverses commissions et groupes de travail, le président leur a transmis un grand merci pour leurs prestations intenses et engagées.

Avant de disséquer les différents sujets de son rapport, André Buache a rappelé à l'assemblée que la FREPP est une organisation dynamique, qui ne recule pas devant les difficultés et s'engage avec conviction pour la défense des intérêts des entrepreneurs romands de la plâtrerie et de la peinture. En ajoutant qu'elle est une organisa-

André Buache, président de la FREPP, a, à l'instar de tout son comité, été réélu pour un nouveau mandat.



tion de «Vrais Pros», haute en couleur, qu'il préside avec engagement et fierté.

Situation du marché et prix

La situation du marché est plutôt bonne s'agissant du volume de travail à réaliser et de la demande qui se maintient à un niveau intéressant. Malgré cela, les prix stagnent depuis plusieurs années et les marges des entreprises se réduisent comme peau de chagrin jusqu'à complètement disparaître. Deux explications à cette situation paradoxale. La généralisation des attributions de marchés à des entreprises générales. Et trop rares sont parmi ces dernières, celles pour lesquelles l'éthique professionnelle revêt encore une signification. Pour la plupart d'entre elles, les seuls critères d'adjudica-



tion sont: en premier lieu le prix, en second le rabais et en troisième l'escompte. La qualité de l'entreprise soumissionnaire n'entre pas en ligne de compte. Qualification des ouvriers, respect de la CCT, des normes de sécurité, des normes environnementales, de la qualité des matériaux et des travaux sont presque toujours exigés, mais jamais ni contrôlés, ni pris en considération.

Il en découle évidemment des différences de prix marquées entre les entreprises respectueuses de ces différents critères – Les Vrais Pros – et les autres faisant fi de tous ces éléments pour ne considérer que le prix.

La prolifération d'entreprises dans la plâtrerie-peinture qui, pour des chantiers de faible ou moyenne importance, n'exige pas d'inves-

tissement trop lourds, et évidemment une concurrence accrue. La concurrence loyale est saine et ne pose aucun problème. Seulement voilà, bon nombre de ces nouvelles entreprises n'ont pour objectif que de décrocher du travail, peu importe le prix et la manière dont les travaux seront exécutés... et s'il faut travailler à Fr. 15.– de l'heure, elles le feront. Impossible à ce prix de parler

de respect de la CCT et des conditions de travail de la branche, ni de consacrer le moindre centime pour respecter les normes de sécurité, environnementales et de bienfaisance professionnelle en usage dans la profession. Comment éradiquer ces deux fléaux?

... ce sont des millions de travaux qui manquent aux entreprises...

André Buache explique que seuls des contrôles stricts des chantiers et du respect de la CCT, des amendes lourdes pour les récidives et une sensibilisation des maîtres d'œuvre pourront inverser cette tendance. Ajoutez à cela les mal-façons qui commencent à voir le jour ci et là, la prolifération des

bâtiments qui après 3 ans en paraissent 30 et les différents ennuis rencontrés par les maîtres d'œuvre, et la tendance s'inversera forcément. Mais, en attendant, ce sont des millions de travaux qui manquent aux entreprises en tous points en règle, qui emploient plus de 8000 travailleurs et forment 805 apprentis en Suisse romande.



Et 2015

La tendance de l'indice suisse des prix à la consommation demeure baissière; l'indice se situant fin juillet à 103.2 points, soit (0.7 points en dessous de l'indice de référence d'août 2008 de 103.9) il est fort probable qu'aucune augmentation des salaires réels

Assainir la concurrence dans la plâtrerie-peinture et faire en sorte que le marché soit équitable.

ne soit conventionnellement obligatoire pour 2015. Cependant, attendons de voir ce qu'il ressort de la rencontre de la commission de négociation.

Les membres sont bien au fait de ces sujets, mais le président de la FREPP a appelé à l'attention des invités, en soulignant que l'association faîtière a introduit dans sa CCT une caution obligatoire dont doivent s'acquitter toutes les entreprises souhaitant être actives en Suisse romande. Qu'elle a également contribué à l'introduction de la responsabilité des entreprises adjudicataires vis-à-vis de leur sous-traitants et est engagé dans le processus visant à l'introduction d'un badge obligatoire pour tous les travailleurs, à l'instar de ce qui se fait déjà à Genève. Toutes ces mesures n'ont qu'un seul objectif: assainir la concurrence dans la plâtrerie-peinture et faire en sorte que le marché soit équitable, que les mêmes règles du jeu soient imposées à toutes les entreprises et que les prix des soumissions retrouvent un niveau satisfaisant permettant aux entreprises de se développer et de prospérer.

Formation de base: Effectif des apprentis

Une fois encore, seule la formation de plâtrier-peintre a connu une augmentation des effectifs:

146 apprentis sont en formation dans les entreprises de Suisse romande. Et c'est précisément cette profession que le SEFRI entend supprimer sous prétexte qu'elle ne répond pas à un besoin. En cette année de la formation professionnelle, on aurait pu attendre des propositions plus constructives de sa part.

En Suisse romande, comparativement au nombre d'emplois offerts, c'est toujours les entreprises neuchâteloises qui doivent être félicitées pour leur engagement à former des jeunes apprentis qui représentent plus de 18% de l'effectif des collaborateurs de la branche.

Championnats des métiers

Après avoir eu quelques mots d'encouragement pour Sarah Mettraux, Hugo Fernandes et Bryan Villat, peintres romands qui ont défendu les couleurs romandes lors des SwissSkills Berne 2014 du 16 au 21 septembre 2014, André Buache a relevé le très bon résultat de Ludovic Dedominici obtenu lors des derniers championnats

suisse dans la profession de plâtrier. Coaché par son père, Jean-François, et Claudio Muscianesi, il a en effet terminé vice-champion suisse des plâtriers et ainsi décroché son billet pour les EuroSkills qui se sont déroulés chez les Chtis, à Lille, entre le 28 septembre et le 5 octobre.

Remerciement

La FREPP ne serait pas en mesure, sans le soutien de ses fournisseurs partenaires, de mener à bien et financer les coûts liés à la mise en place de la formation professionnelle supérieure, ses nombreux modules et ses trois niveaux de formation que sont:

- chef de chantier
- contremaître
- maîtrise

La FREPP, son comité, ses membres et tous les jeunes ayant bénéficié de la formation supérieure adressent donc leurs sincères remerciements à tous les partenaires de la FREPP. Le rapport du président s'est conclu sur la reconnaissance des toutes les personnes engagées de près ou de loin dans les comités, commissions et group de travail qui contribue à la défense des intérêts des plâtriers-peintres romands et au développement des professions.



CCT romande du second oeuvre

Pour la troisième année consécutive l'indice suisse des prix à la consommation n'a pas atteint le plancher minimum qui a été fixé conventionnellement et qui constitue la base de calcul pour de futures augmentations.

Corollaire de cette situation, et au grand dam des organisations syndicales, pas d'augmentation obligatoire ni des salaires réels ni des salaires minimaux dont, faut-il le rappeler, le niveau est on ne peut plus décent et souffre aisément la comparaison avec les autres branches du second oeuvre en Suisse.



Une partie de la délégation genevoise (Gianluca Caragnano, François Culot et Renato Mandola a été accueillie par Gilles Perseghini (chemise rouge au centre), vice-président de l'AFMPP



Marcel Delasoie, directeur de la FREPP, lors de la présentation de son rapport

Le rapport du directeur

Marcel Delasoie, directeur de la FREPP l'a souligné lors de son rapport: être entrepreneur dans le secteur de la construction demande beaucoup de conviction et d'engagement, car les attaques fusent de toute part.

Après la loi sur les résidences secondaires et la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, la gauche axe ses objectifs sur les moyens dont disposent les gens pour, notamment, construire leur logement. Suppression de l'imposition d'après la dépense (communément appelée «forfaits fiscaux»), introduction d'un impôt sur les successions en ligne directe et l'interdiction d'utiliser des avoirs du 2e pilier

pour construire son logement ou ouvrir son entreprise. Des propositions qui semblent partir de bons sentiments mais qui, au final, mises en place telles que proposées, engendreront des coûts insupportables pour ce qui concerne le système de retraite, et de très lourdes conséquences pour ce qui concerne l'interdiction de l'utilisation du 2^e pilier.

Il n'empêche que tous ces dossiers sèment indéniablement le trouble dans les esprits et ébranlent la confiance que la santé de l'économie et la situation du marché de l'emploi devraient maintenir à un haut niveau.

Conséquence de ces initiatives et déclarations: une certaine frilosité des investisseurs et des promoteurs alors que les taux de logements vacants, bien qu'ayant quelque peu progressé, demeurent à un niveau très bas en comparaison internationale, alors que la demande de logement est bien présente.

Le contexte politique est donc difficile pour le milieu de la construction et une détente à ce niveau n'est pas au programme. Un engagement assidu et in-

tense de tous les défenseurs des milieux de la construction et de tous les partisans d'une économie dynamique, créatrice et redistributrice de richesses pour le bien-être de tous les habitants du pays est indispensable.

Situation économique

Depuis quelques années, la Suisse fait véritablement figure d'exception en ce qui concerne sa situation économique et les chiffres de sa croissance. Alors que l'Europe entière peine à franchir le palier permettant de parler de croissance, les résultats de la Suisse sont exceptionnels et continuent leur ascendance régulière depuis 2011.

Mieux, la Suisse romande enregistre systématiquement des résultats supérieurs de 0,1 – 0,2% à la moyenne Suisse, ce qui n'est pas pour déplaire, et tordre le coup au cliché suisse alémanique qui évoque une certaine nonchalance romande.

Cette situation est trop bonne pour certains qui ont estimé qu'il fallait y mettre un frein en votant oui à l'initiative dite «contre l'immigration de masse». Ce qui est certain, c'est que cette décision va considérablement compliquer les relations avec nos voisins européens et remettre en question la libre circulation qui donne à la Suisse l'accès au grand marché européen, élément qui a largement contribué à l'excellente santé de notre économie. Pour 2014 les prévisions de croissance du secteur de la construction sont encore plus élevées que celles du PIB romand. Après avoir atteint des pics de croissance faramineux de plus de 6%

en 2010 et plus de 4% en 2011, puis calé en 2012, la croissance du secteur de la construction a repris en 2013 en restant à des niveaux raisonnables.

2014 devrait être du même acabit, mais les perspectives 2015 s'assombrissent. Comment pourrait-il en aller autrement lorsque toutes les volontés convergent en direction d'un frein à la demande: plus hautes exigences en matière de fonds propres, volonté d'interdire l'utilisation des fonds du 2^e pilier pour la construction de son logement, début des effets de la LAT révisée, limitation des résidences secondaires, le tout additionné à une baisse inévitable de la demande suite aux conséquences du vote du 9 février.

Le tableau n'est peut-être pas complet quand on sait que dans les votations à venir, le peuple suisse devra se prononcer sur la suppression de l'imposition d'après la dépense le 30 novembre prochain et l'introduction d'un impôt sur les successions (y compris celles en ligne directe) au premier semestre 2015.

Un rejet pur et simple de ces initiatives est indispensable, faute de quoi tous les facteurs entraînant une baisse massive du volume des constructions en Suisse seront réunis. Et alors, la situation sera vraiment difficile pour les entreprises.

Etre entrepreneur dans le secteur de la construction demande beaucoup de conviction et d'engagement.



contre - 1,2% dans le génie civil. Et pour 2014? Les réserves de travail totales au 31 décembre 2013 se montaient à 42,7 milliards de francs, chiffre en augmentation de 0,3% par rapport au 31 décembre 2012. Cela s'annonce donc sous de bons auspices. Encore faut-il que ces travaux soient réalisés par des entreprises régionales et non par des entreprises étrangères ou des sous-traitants, peu regardant s'agissant du respect des conditions de travail locales, sous le couvert d'entreprises générales.

Collecte des déchets spéciaux
Les quantités récoltées lors de la traditionnelle collecte de déchets spéciaux annuelle sont toujours plus importantes puisqu'elles dépassent les 70 tonnes.. C'est donc une quantité importante de peinture qui est récoltée et correctement éliminée, renforçant en cela l'image responsable des «VRAIS PROS» qui éliminent leurs déchets de façon respectueuse de l'environnement.



Denis Quaglia, président de la Commission AQ



Marco Taddei, vice-directeur de l'USAM

Sécurité au travail

Avec 393 PERCO formés, et donc un nombre quasi identique d'entreprises qui y ont adhéré, la solution de branche romande de plâtrerie-peinture est assurément l'une des solutions de branche les plus représentative. Pour les seuls cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud (Genève disposant de sa propre solution interprofessionnelle), ce résultat est remarquable et confirme que la démarche entreprise est adaptée à la situation des professions de la plâtrerie-peinture et au fonctionnement de la très grande majorité des entreprises, ce d'autant plus que les entreprises

adhérentes disposent d'une marge de manœuvre intéressante. L'objectif visé est que tous les travailleurs de la branche soient sensibilisés régulièrement aux différents dangers qui découlent de leur activité sur les chantiers, dangers que présentent leurs propres activités, mais aussi dangers induits par une cohabitation de proximité avec les autres corps de métiers. La FREPP et la SUVA ont conclu une charte de sécurité qui fixe les bonnes attitudes à avoir en cas de danger. Chaque entreprise peut individuellement adhérer à la Charte de sécurité et disposer du matériel sécuritaire gracieusement mis à disposition par la SUVA. La nette diminution des cas d'accidents sur les chantiers dans les professions témoigne des résultats probants de la sensibilisation entreprise par notre solution de branche.

SUVA

Dans le secteur de la plâtrerie-peinture, après 7 années de baisses consécutives des primes, le taux de base va progresser d'un degré, ce qui aura pour conséquence une augmentation des primes entre 0,1 et 0,2% pour 85% des entreprises. Si ce n'est pas une nouvelle réjouissante, la SUVA promet que cet ajustement avait pour objectif de lisser la prime au maximum



Dépenses dans la construction

La situation actuelle permet de constater que les dépenses dans la construction se sont encore accrues en Suisse en 2013 pour atteindre la somme considérable de 63,1 milliards de francs (+ 1,8%). Le seul bâtiment comptabilise des investissements de 47,3 milliards de francs, soit une hausse importante de 3,1%, qui compense la baisse enregistrée dans le génie civil (-0,9%). Au chapitre des dépenses publiques, c'est aussi le secteur du bâtiment qui se taille la part du lion avec une croissance de 5,1%



Le repas s'est déroulé dans une ambiance conviviale



Katharina Thalmann-Bolz, présidente du Grand Conseil fribourgeois



Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat fribourgeois



Jean-René Fournier, vice-président de l'USAM et Conseiller aux Etats valaisan

afin de ne pas connaître de trop forte variation, comme ce fut le cas par le passé. Une promesse que la FREPP se chargera de rappeler à qui de droit le moment venu.

Formation professionnelle supérieure de peintre

André Buache a ensuite donné la parole à Denis Quaglia, président de la Commission Assurance qualité (AQ) qui s'occupe de la formation professionnelle supérieure de peintre en bâtiment. Ces derniers ont ainsi pu féliciter les nouveaux Chefs de chantier que sont Nuno Miguel Caseiro Caria de Lausanne, Salvino Mancuso de Busigny, Robin Perseghini de Châtillon et Lorenzo Nigro de Nyon, seul nouveau diplômé présent qui a reçu son certificat des mains du président de la Commission AQ.

Si aujourd'hui 14 contremaîtres peintre en bâtiment sont en fin de cursus pour obtenir, d'ici l'été 2015, le titre de Maître peintre c'est vraiment à force de persévérance et de ténacité qu'ils fonctionnent. Plus proche, 21 candidats viennent de rendre leurs travaux écrits pour l'obtention du brevet fédéral de Contremaître peintre: spécialisa-

tion responsable d'exploitation. Actuellement ils présentent leurs travaux écrits sous la forme orale suivi d'un entretien professionnel avec les experts. Les résultats, leur seront communiqués vers la mi-novembre.

Cette fin d'année coïncide également avec l'achèvement de la 4ème session de Chef de chantier peintre en bâtiment pour les 17 candidats restants sur 20 au départ. La commission AQ travaille actuellement sur la préparation d'une 5e session de Chef de chantier pour le printemps 2015.

Ensuite, et selon la demande, une 3e session de Contremaître peintre et une 2e session de Maître peintre se mettront en place. Denis Quaglia a profité qu'on lui donne la parole pour remercier tous les membres de la Commission de formation professionnelle supérieure, en particulier le directeur de l'Ecole de la Construction, Jean-François Savary, et tout son secrétariat, ainsi qu'à la FREPP qui met tout en œuvre afin de valoriser la profession au travers cette formation supérieure.

Puis il a livré quelques informations sur la révision de la formation modulaire, car elle a le défaut d'être

extrêmement lourde au niveau de l'organisation et de l'administration sous sa forme actuelle.

La réforme qui se dessine, à pour but d'optimiser la formation professionnelle supérieure en regroupant plusieurs modules, pour n'en créer plus que 9 sur tout le cursus tout en gardant les travaux écrits et oraux. Ceci ne devrait en aucun cas toucher la formation dans son contenu. C'est la structure même à adapter soit : le partage ciblé de l'enseignement à l'intérieur du nouveau module, les examens regroupés par module, leur organisation nombre de périodes, etc., mais sans oublier l'expérience acquise de cette première période.

Suite et fin

Alors que les différents protagonistes de la journée ont exposé leur rapport, la parole fut donnée aux délégués puis Katharina Thalmann-Bolz, présidente du Grand Conseil fribourgeois, Maurice Ropraz, Conseiller d'Etat, Jean-René Fournier, vice-président de l'USAM et Conseiller aux Etats et Marco Taddei, vice-directeur de l'USAM (*ndlr maintenant responsable de l'antenne romande de l'Union patronale*) qui se sont succédé au micro. La suite de la journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

FREPP

La réforme qui se dessine, à pour but d'optimiser la formation professionnelle supérieure en regroupant plusieurs modules.



Lorenzo Nigro, nouveau Chef de chantier